



National Defence

Défense nationale

Deputy Minister

Sous-ministre

National Defence Headquarters
Ottawa, Ontario
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa, (Ontario)
K1A 0K2

Monsieur John Williamson
Présidente du Comité permanent des comptes publics
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Cher Monsieur Williamson,

À la suite de la réponse de la Défense nationale au Comité concernant le Rapport 5, Réserve de l'Armée canadienne – Défense nationale, des Rapports du printemps 2016 du vérificateur général du Canada (recommandation 5), en avril 2022, la Défense nationale présente sa dernière mise à jour au Comité sur la Stratégie de maintien des effectifs des forces armées canadiennes.

Cordialement,

Bill Matthews

Pièce jointes: 1

Réponse au Comité permanent des comptes publics relativement au Rapport 5, La Réserve de l'Armée canadienne – Défense nationale, des rapports du printemps 2016 du vérificateur général du Canada

Recommandation 5

Que la Défense nationale présente au Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes un rapport d'étape décrivant les progrès réalisés en vue de l'atteinte des deux premiers jalons du plan d'action d'ici au 31 janvier 2018, puis un rapport final sur l'efficacité de sa Stratégie de maintien des effectifs d'ici au 30 septembre 2019.

Le 4 avril 2022, le Comité a demandé que la Défense nationale présente une mise à jour provisoire de la Stratégie de maintien des effectifs des Forces armées canadiennes d'ici le 30 avril 2022.

Contexte

Dans son rapport du printemps 2016 sur la Réserve de l'Armée de terre, le vérificateur général a recommandé que la Défense nationale élabore et mette en œuvre une stratégie de maintien de l'effectif de la Réserve de l'Armée de terre. La Défense nationale a accepté cette recommandation et a fourni des mises à jour subséquentes au Comité, y compris en décembre 2019, sur sa décision d'élargir l'élaboration de la stratégie pour qu'elle englobe l'entièreté des Forces armées canadiennes (FAC).

En avril 2022, le Comité a demandé une mise à jour provisoire. La Défense nationale a répondu que la publication de la Stratégie de maintien des effectifs des Forces armées canadiennes était imminente et qu'elle offrirait une évaluation de l'efficacité de la stratégie en 2023, ce qui met fin à cette mise à jour.

Stratégie de maintien des effectifs des Forces armées canadiennes

La Stratégie, publiée en octobre 2022, sert à titre de guide pour les FAC au niveau de l'élaboration d'efforts stratégiques qui visent à maintenir les militaires en poste grâce à un maintien en poste ciblé et de meilleures pratiques relatives aux ressources humaines qui s'appuient sur des données probantes. Lors de la première année après sa publication, la Défense nationale s'est concentrée sur le maintien en poste ciblé et sur l'élaboration d'un cadre à long terme fondé sur la collecte de données qui proviennent de l'entrevue de maintien des effectifs de l'unité (EMEU).

Secteur d'intérêt 1 – Maintien en poste ciblé

Pour préparer le terrain pour un futur programme durable, les FAC ont lancé un programme bêta de maintien en poste ciblé axé sur l'élaboration de moyens et de méthodes pour mettre en œuvre le maintien en poste ciblé. Plus précisément, le leadership militaire a choisi quatre groupes professionnels de l'ensemble des FAC qui étaient parmi les plus affectés par les pénuries actuelles de personnel et qui ont une incidence sur les capacités opérationnelles : (1) Technicien de marine, (2) Technicien des transmissions, (3) Technicien en aéronautique et (4) Adjoint au médecin.

Dans chacun de ces groupes professionnels, les FAC ont procédé à une analyse détaillée pour déterminer les facteurs et les causes de l'attrition. L'objectif est d'élaborer une suite d'activités proposées et de créer un cadre pour mesurer l'efficacité de ces dernières.

Le programme bêta de maintien en poste a mené à un modèle initial d'attrition qui combine des données historiques et nouvelles. La prochaine étape du maintien en poste ciblé consistera pour

les dirigeants des Forces armées canadiennes, y compris ceux de l'Armée canadienne, de la Marine royale canadienne et de l'Aviation royale canadienne, à tirer parti des connaissances du modèle pour mener leurs efforts de maintien en poste fondés sur un cadre de collecte de données probantes.

Secteur d'intérêt 2 – Cadre de maintien en poste

Tandis que le premier secteur d'intérêt, le maintien en poste ciblé, traite des domaines où l'attrition a une incidence sur la capacité opérationnelle, le deuxième secteur d'intérêt adopte une perspective plus large et plus systémique afin d'élaborer une approche soutenue en matière de maintien en poste.

Entrevue de maintien des effectifs de l'unité (p. ex. entrevue de départ). L'entrevue de maintien des effectifs fournira la base de données pour un cadre à plus long terme. L'EMEU est une entrevue semi-structurée donnée à un membre des FAC par un superviseur une fois que le superviseur a reçu la demande de libération du militaire. Durant l'entrevue, le militaire et le superviseur explorent les options de maintien en poste et discutent des facteurs précis qui ont mené à la décision du militaire de partir.

L'EMEU a commencé à être mise en œuvre à l'automne 2022 et est actuellement offerte aux membres de la Force régulière. La deuxième version, qui devrait être déployée au cours de l'hiver 2023-2024, prévoit la mise en œuvre l'EMEU dans les réserves primaires. La mise en œuvre complète dans l'ensemble des réserves primaires devrait être terminée d'ici la fin de 2025. L'EMEU offre deux avantages :

- a. Maintien en poste initial. Les premières données de l'EMEU indiquent que 30 % des militaires libérés seraient ouverts à une discussion sur le maintien en poste. L'EMEU offrira une plateforme pour permettre ces discussions et, lorsque c'est possible et approprié, des options de maintien en poste peuvent être explorées.
- b. Renseignements. Le rôle premier de l'EMEU est de fournir les données comportementales nécessaires pour permettre l'élaboration d'un programme de maintien en poste fondé sur des données probantes. Le format d'entrevue de l'EMEU fournit une feuille de route de la combinaison de facteurs et d'événements qui ont mené un militaire à prendre la décision d'être libéré.

Les premières données et les renseignements obtenus depuis la mise en œuvre de l'EMEU à l'automne 2022 sont prometteurs. Les premiers résultats et les premières conclusions sont communiqués aux groupes professionnels sous-dotés. L'EMEU semble fournir les données nécessaires pour soutenir le maintien en poste ciblé. On prévoit que l'EMEU atteindra une taille suffisante de l'échantillon pour pleine utilité en septembre 2024.

Résumé

Un an après sa mise en œuvre, la Défense nationale a fait progresser les objectifs et les exigences énoncés dans la Stratégie de maintien des effectifs, notamment par l'élaboration d'un programme bêta de maintien en poste ciblé, ainsi que l'EMEU, le principal outil de collecte de données des FAC. À l'avenir, les efforts de maintien en poste de la Défense nationale seront harmonisés en tant que pilier de l'effort plus large de reconstitution des FAC.

La Défense nationale a fourni au Comité la Stratégie de maintien des effectifs des FAC, ainsi que le premier rapport annuel. Donc, tous les engagements liés à la recommandation 5 du *Rapport 5, La Réserve de l'Armée canadienne – Défense nationale*, des rapports du

printemps 2016 du vérificateur général du Canada sont respectés et le rapport lié à la recommandation au Comité est terminé.